Formation : SAP PM : gestion et optimisation de la maintenance industrielle

Code : 6BNK7

Durée : 21 heures

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant le démarrage (distanciel et inter-entreprises) ; 30 jours minimum avant le démarrage en intra-entreprise sur site.

Tarif : sur devis

Dans les environnements industriels, la disponibilité des équipements conditionne directement la performance opérationnelle. SAP Plant Maintenance (PM) permet de structurer l'ensemble du cycle de maintenance — de la planification préventive à la clôture des ordres — tout en consolidant les données de coûts au sein du système d'information. Maîtriser ce module, c'est donner aux équipes maintenance les moyens de piloter leurs activités avec rigueur et de réduire les arrêts non planifiés.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principes fondamentaux de la maintenance et leur traduction dans SAP PM
- Planifier, exécuter et suivre des ordres de maintenance corrective et préventive
- Configurer les structures organisationnelles, les équipements et les emplacements techniques
- Analyser les coûts et les indicateurs de performance (KPI) pour identifier des axes d'amélioration
- Exploiter les intégrations entre SAP PM et les modules MM, FI et CO

Public concerné

Responsables et techniciens de maintenance souhaitant structurer leurs activités dans SAP PM, consultants SAP en charge de l'implémentation ou du support du module, chefs de projet impliqués dans un déploiement ou une migration SAP, et responsables DSI supervisant les processus de maintenance assistée par ordinateur.

Prérequis

Connaissance de base des processus de maintenance industrielle et familiarité avec la navigation dans l'environnement SAP.

Programme

Fondamentaux de SAP PM

Ce bloc pose les bases conceptuelles et techniques indispensables avant d'aborder les fonctionnalités opérationnelles du module.

- Présentation de SAP Plant Maintenance : périmètre fonctionnel et cas d'usage
- Concepts clés, terminologie et architecture du module
- Navigation dans l'interface SAP PM

Structures organisationnelles et données de base

La qualité des données de base conditionne la fiabilité de l'ensemble des processus de maintenance ; ce bloc couvre leur création et leur structuration.

- Paramétrage des structures organisationnelles : divisions et centres de maintenance
- Création et gestion des équipements et des emplacements techniques
- Gestion de la nomenclature technique

Gestion des ordres de maintenance

Les ordres de maintenance sont le cœur opérationnel de SAP PM ; ce bloc détaille leur cycle complet, de la création à la maîtrise des coûts.

- Création d'ordres de maintenance : types, priorités et règles de déclenchement
- Planification des ressources humaines et matérielles
- Affectation des tâches et des opérations
- Suivi et gestion des coûts associés aux ordres

Planification de la maintenance préventive

Passer d'une logique curative à une logique préventive suppose de maîtriser les outils de planification et d'ordonnancement que SAP PM met à disposition.

- Création et paramétrage des plans de maintenance
- Définition des stratégies de maintenance selon les cycles et les compteurs
- Ordonnancement des plans et suivi des échéances

Exécution et confirmation des opérations

Ce bloc couvre le déroulement terrain des interventions et la restitution des données de consommation dans SAP PM.

- Exécution des ordres de maintenance et gestion des notifications
- Confirmation des opérations et des tâches réalisées
- Saisie des consommations matières et des temps passés

Analyse, reporting et KPI

L'exploitation des données de maintenance permet aux responsables de piloter la performance et d'argumenter les décisions d'investissement.

- Utilisation des rapports standards SAP PM
- Création de rapports personnalisés adaptés aux besoins de l'organisation
- Analyse des coûts de maintenance et suivi des indicateurs clés de performance (KPI)

Intégration SAP PM avec MM, FI et CO

SAP PM ne fonctionne pas en silo ; ce bloc présente les flux croisés avec les modules Achats, Finance et Contrôle de gestion.

- Intégration avec SAP MM : approvisionnement des pièces détachées et gestion des stocks
- Intégration avec SAP FI/CO : valorisation comptable et analytique des ordres de maintenance
- Vue d'ensemble des autres intégrations pertinentes

Compétences visées

À l'issue de cette formation de 21 heures, les collaborateurs seront capables de créer et gérer l'ensemble du cycle de maintenance dans SAP PM — ordres correctifs, plans préventifs, confirmations d'opérations — de configurer les données de base (équipements, emplacements techniques, structures organisationnelles) et d'exploiter les rapports et KPI pour appuyer le pilotage de la maintenance. Ils seront également en mesure d'exploiter les intégrations natives avec SAP MM pour la gestion des pièces détachées et avec SAP FI/CO pour le suivi des coûts.

Organisme de formation
Atova Conseil — SAS au capital de 5 000 €

SIRET 520 406 802 00022 — RCS Lyon B 520 406 802

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 10927 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Atova Conseil est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

L'Institut des ERP est un institut d'Atova Conseil.

Modalités – Lieux – Moyens techniques et pédagogiques – Encadrement (FR)

Référence : Modalites_Lieux_Moyens_Techniques_Pedagogique_Encadrament_Fr
Version : v1.3
Date de publication : 28/02/2026

1) Engagement général

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des participant(s), en tenant compte du contexte, des prérequis, des contraintes et des objectifs opérationnels définis en amont.

2) Modalités et lieux des actions de formation

Nous proposons des formations pouvant être organisées sous différents formats, y compris en journées réparties sur plusieurs semaines.

2.1 Au centre (présentiel)

Les formations peuvent se dérouler dans des salles adaptées et équipées. Lorsque la formation se déroule dans un centre partenaire, celui-ci met à disposition un environnement conforme à l'accueil et au bon déroulement de l'action.

2.2 En entreprise (présentiel sur site client)

Nous dispensons des formations sur site client en France, et selon les projets, à l'international (ex. Belgique, Suisse, Luxembourg).

2.3 En distanciel synchrone (FOAD)

Le formateur et le participant se connectent via une plateforme de visioconférence permettant un échange audio, le partage d'écran et, lorsque nécessaire, une prise en main à distance. Ce format permet de reproduire des conditions proches du présentiel tout en limitant les contraintes logistiques.

3) Accessibilité et prise en compte du handicap

Atova Conseil met en œuvre, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires à l'accueil et au suivi de toute personne en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

Référent handicap (Atova Conseil)

- **Contact :** info@atova-conseil.com
- **Objet du message :** "Référent handicap – demande d'adaptation"

Processus (simple et traçable)

1. Recueil du besoin (échanges + éléments utiles communiqués par le bénéficiaire/participant).
2. Analyse de faisabilité et proposition d'aménagements (pédagogiques, organisationnels et/ou techniques).
3. Validation des adaptations avant démarrage, puis suivi pendant la formation.
4. Si nécessaire, orientation vers des acteurs/solutions de compensation externes.

4) Moyens techniques

4.1 Formations à distance (FOAD)

Le formateur dispose d'un ordinateur, d'un accès à un système de visioconférence, des logiciels/équipements nécessaires, d'une connexion Internet haut débit et de supports au format dématérialisé.
Le client/participant s'engage à disposer a minima d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet compatible ; un micro-casque est conseillé.

4.2 Formations en présentiel (en centre)

Le centre met à disposition le matériel nécessaire : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet haut débit, supports dématérialisés.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, l'équipement et l'espace nécessaires sont fournis.

4.3 Formations en présentiel (sur site client)

Le client met à disposition du formateur le matériel nécessaire (hors ordinateur du formateur) : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournit l'équipement ou l'espace nécessaires.

5) Moyens pédagogiques

Les formations reposent sur une pédagogie active et orientée résultats, pouvant inclure :

- alternance d'exposés, travaux dirigés et travaux pratiques,
- pédagogie active / inversée selon les objectifs,
- mise en situation professionnelle, études de cas, exercices guidés,
- points d'étape réguliers (questions/réponses, tours de table, ajustements).

6) Moyens d'encadrement et de suivi (preuves)

6.1 Suivi administratif

- feuilles de présence/émargement signées par demi-journée (papier ou électronique),
- attestation de présence/fin de formation selon les cas.

6.2 Appréciation et amélioration continue

- questionnaires de satisfaction en fin de formation (participants),
- questionnaires de satisfaction en fin de formation (entreprises clientes, lorsque applicable),
- questionnaire d'appréciation formateur (lorsque applicable),
- questionnaire d'évaluation de l'impact à froid (ex. à 3 mois, selon les dispositifs et la nature de l'action).

7) Modalités d'évaluation des acquis

Les évaluations sont adaptées aux objectifs de l'action et peuvent combiner :

7.1 Évaluation diagnostique (avant entrée en formation)

- recueil/analyse du besoin adressé lors de la convocation,
- questionnaire d'auto-évaluation et/ou échange de cadrage.

7.2 Évaluation formative (pendant la formation)

- exercices, quiz/QCM, questions orales, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

7.3 Évaluation finale (en fin de formation)

- synthèse des acquis et validation des objectifs via une épreuve adaptée : étude de cas, mise en situation, restitution, ou test de connaissances, selon le programme.

> *Lorsque l'action mène à une certification/validation spécifique, les modalités associées sont décrites dans le programme de formation concerné.*